

 <p>ôpitaux du Bassin de Thau</p>	<h2>Fiche de poste</h2>
<p>Code : 31114 Métier : 05U10 UF : Direction des soins</p>	<h3>Cadre paramédical des pôles AFC, Diagnostic et Urgences</h3>
<p>Rédacteur : F.Marion, Coordinnatrice générale des soins Version : juin 2022</p>	

### Intitulé du poste

**Fonction** : Cadre paramédical des pôles AFC (appui aux fonctions cliniques), Diagnostic et Urgences

**Grade** : Cadre supérieur de santé

### Présentation des HBT

L'activité des Hôpitaux du Bassin de Thau est répartie sur 6 sites géographiques, dont pour la partie MCO, l'hôpital Saint Clair à Sète et l'hôpital Saint Loup à Agde. Etablissement multi site de 944 lits et places, il fait partie du GHT Est-Hérault/Sud Aveyron.

L'hôpital Saint-Clair est le site le plus important. Il offre un plateau technique complet (bloc opératoire, imagerie, laboratoire, pharmacie...).

L'ensemble des spécialités de médecine et de chirurgie sont présentes y compris les spécialités de recours (réanimation, soins intensifs de cardiologie, néonatalogie...). Une maternité, un service d'urgences et des unités de psychiatrie complètent l'offre du site.

### Présentation des pôles

Le **pôle AFC** est composé de:

- La pharmacie composée de 3 UF : pharmacie (Sète et Agde) et la stérilisation.
- Les activités d'hygiène hospitalière (UPIAS).
- Le Département d'Information Médicale (DIM).

Le **pôle diagnostic** est composé de:

- L'imagerie médicale composée de 5 UF : radiologie (Sète et Agde), scanner secteurs transversaux, échographie et IRM (GIE).
- Les laboratoires de trois UF : Biologie, bactériologie environnementale et Anatomopathologie.
- Le service de brancardage.
- La chambre mortuaire.

Le **pôle urgences** comprend :

- Le service des urgences.
- L'UHCD.
- Le SMUR (Sète et Agde).

### Position dans la structure

- Liaison hiérarchique : Coordinnateur général des soins ;
- Liaisons fonctionnelles et relations professionnelles : les chefs de pôles, le corps médical pour l'élaboration du projet et de la gestion du pôle, l'équipe de direction pour la gestion et le suivi des projets, les services logistiques pour les achats de matériels, les fournisseurs pour la veille sur les nouveaux matériels, les réseaux pour la gestion des flux d'activités ou de patients, les instituts de formation...

## **Mission générale**

En collaboration avec le chef de pôle :

- Il organise la continuité et assure la qualité et la sécurité des activités du pôle en veillant à l'optimisation des moyens et équipements dédiés, dans le respect des contraintes hospitalières.
- Il assure le pilotage et l'analyse médico économique du pôle.
- Il élabore le projet du pôle, assure le suivi du contrat et anime les instances du pôle.

Il manage l'encadrement paramédical et coordonne les activités paramédicales et les organisations de soins en lien avec la coordination générale des soins.

Il contribue à l'élaboration du projet médico-soignant de l'établissement en cohérence avec celui du GHT.

## **Activités du poste**

### **Qualité et sécurité des soins et des activités paramédicales :**

- Organise la continuité des soins et des activités paramédicales en collaboration avec l'encadrement paramédical et médical.
- Décline le projet de soins en lien avec le projet médical au sein du pôle.
- Accompagne et coordonne les démarches de certification, d'accréditation, d'inspection et de labélisation.
- Coordonne la démarche d'amélioration continue de la qualité des soins et des activités paramédicales et organise la gestion des événements indésirables liés aux soins et les mesures correctives en lien avec la direction des soins et la coordination qualité.
- Organise l'évaluation des pratiques professionnelles et la gestion des risques pour le personnel non médical : il garantit le respect et l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité des agents.

### **Management et animation de l'encadrement**

- Définit le schéma d'encadrement du pôle en lien avec la Direction des soins.
- Anime et fédère les cadres paramédicaux du pôle.
- Accompagne et évalue l'encadrement en lien avec les objectifs individuels fixés.
- Favorise et accompagne la recherche de nouvelles organisations, définit les priorités d'actions, facilite le décloisonnement entre les structures du pôle, définit les niveaux de responsabilité et organise la répartition des activités.
- Assure un rôle de guidance et de conseil, détecte les potentiels évolutifs des cadres de santé et les valorise.
- Accompagne les projets professionnels des futurs cadres.

### **Développement d'une politique RH**

- Définit, alloue et optimise les ressources dans un objectif d'efficacité des organisations de soins et de travail.
- Met en place la délégation de gestion dans les domaines des ressources humaines, matérielles et financières.
- Participe à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences, veille à la mise à jour des descriptions de postes.
- Organise l'accueil des nouveaux personnels et des étudiants, s'assure de leur suivi, de leur intégration et promeut les conditions de leur fidélisation.
- Assure le développement des compétences, accompagne et favorise l'évolution des professionnels.
- Elabore le plan de formation du pôle et suit sa mise en œuvre, élabore des cahiers des charges pour les formations spécifiques, sélectionne des organismes formateurs en lien avec la DRH et suit le réinvestissement des formations sur le terrain.
- Participe aux recrutements des paramédicaux.
- Contribue au dialogue social et à la vie des instances.

## Gestion des projets

- Contribue à l'émergence, l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des fiches projet en lien avec le chef de pôle.
- Participe aux projets institutionnels et à leur déclinaison au sein du pôle.

## Gestion économique et financière

- Participe au suivi économique et financier du pôle ainsi qu'au rapport d'activité.
- Contribue, dans le cadre de projets de rénovation ou de construction de locaux :
  - à la définition des critères de choix en matière d'équipements et de fourniture.
  - à l'étude prévisionnelle des recettes et des dépenses.
  - à l'analyse des données d'activité, de coûts et de ressources, au réajustement des stratégies à visée économique.
- Evalue les équilibres financiers du pôle dans le cadre des objectifs d'efficience définis avec la direction.
- Contribue à la maîtrise des dépenses (de remplacement, gestion des stocks...).

## Recherche/ Innovation

- Suscite, encourage et accompagne des projets de recherche paramédicale en lien avec la CGS.
- Impulse le développement des pratiques avancées dans les organisations soignantes paramédicales et encourage la mise en œuvre de protocoles de coopération.
- Encourage et valorise l'innovation : managériale, organisationnelle, technique, de prise en charge du patient, etc. ...

## Communication et information

- Assure la communication et la circulation de l'information au sein du pôle.
- Organise un circuit d'information ascendante et descendante fiable avec le chef de pôle, les praticiens et les cadres du pôle, le personnel non médical.

## Missions spécifiques

- Coordination des activités du service de santé au travail et de l'IDE plaie et cicatrisation.
- Participe aux groupes de travail institutionnels.
- Remplacement de cadre supérieur en fonction des congés et /ou absence.

## Organisation et particularité du poste

- Horaires : Règle de gestion de cadre au forfait.
- Effectue des gardes opérationnelles le week-end et les jours fériés : 8h-12h/14h-18h (le Dimanche et le jour férié sont payés en heures supplémentaires et donc non récupérés).
- Participe à la continuité de l'encadrement soignant par une garde (matin ou soir) 2 fois par mois selon une liste établie en début d'année par la CGS. (M21 : 7h-14h48 ; ZS1 : 13h12-21h).
- Déplacements possibles sur les différents sites des HBT.

## Evolutions possibles du métier (par concours)

- Directeur (trice) des soins.

## Pré requis :

## Formation / expériences professionnelles

- Diplôme de cadre de santé.
- Titulaire du grade de cadre supérieur de santé ou avoir au moins 5 ans d'expérience en qualité de cadre de santé dont la gestion de 2 unités différentes.
- Master 2 en Management des organisations de santé ou équivalent.
- Implication dans des groupes de travail institutionnel.

## Connaissances

Description	Niveau de connaissance
Communication / relations interpersonnelles : argumenter - animer - anticiper - communiquer sur les orientations institutionnelles	Connaissances opérationnelles
Conduite de projet	Connaissances opérationnelles
Droit de la fonction publique	Connaissances générales
Encadrement de personnel : se situer comme référent et conseil	Connaissances approfondies
Gestion administrative, économique et financière	Connaissances générales
Gestion des ressources humaines	Connaissances approfondies
Management : se positionner institutionnellement - fédérer- se situer comme référent et conseil - arbitrer	Connaissances opérationnelles
Qualité	Connaissances approfondies
Soins	Connaissances approfondies
Stratégie et organisation / conduite du changement : être porteur de réflexions et force de propositions – gérer des organisations	Connaissances approfondies

**Connaissances opérationnelles** : Connaissances détaillées, pratiques et théoriques, d'un champ ou d'un domaine particulier incluant la connaissance des processus, des techniques et procédés, des matériaux, des instruments, de l'équipement, de la terminologie et de quelques idées théoriques. Ces connaissances sont contextualisées. Durée d'acquisition de quelques mois à un / deux ans.

**Connaissances générales** : Connaissances générales propres à un champ. L'étendue des connaissances concernées est limitée à des faits et des idées principales. Connaissances des notions de base, des principaux termes. Savoirs le plus souvent fragmentaires et peu contextualisés. Durée d'acquisition courte de quelques semaines maximum.

**Connaissances approfondies** : Connaissances théoriques et pratiques approfondies dans un champ donné. Maîtrise des principes fondamentaux du domaine, permettant la modélisation. Une partie de ces connaissances sont des connaissances avancées ou de pointe. Durée d'acquisition de 2 à 4/ 5 ans.